



# A quoi ça sert un syndicat ?

Le but de l'action syndicale est de faire respecter et appliquer le droit du travail et d'obtenir des droits nouveaux pour les salariés de l'entreprise.

**Un syndicat ça sert à se défendre et à négocier des augmentations de salaire.**

## Des résultats avec l'action syndicale

La période est très difficile pour de nombreux salariés dont les entreprises comme la notre, sont exposées aux effets de la crise ou en profitent pour restructurer :

chômage partiel, licenciement, arrêt de mission d'interim et des contrats à durée déterminée. Vos Délégués syndicaux vous écoutent et échangent avec vous sur les difficultés que vous rencontrez. Vous êtes défendu :

• **Individuellement**, en cas de conflit sur votre lieu de travail (y compris sur le plan juridique en cas de licenciement).

• **Collectivement**, en matière d'augmentation de salaire, de formation, de nouveaux droits, de licenciement collectif.

**Un syndicat ça sert à s'informer**

**La CFDT informe les salariés sur leurs droits.**

Vos délégués syndicaux CFDT vous conseillent sur de nombreux sujets qui touchent à votre vie quotidienne :

relations avec votre hiérarchie ou l'agence, marche de l'entreprise, opportunités de formation ou de carrière, droit sociaux, logement...

**Un syndicat, ça sert à garder la santé :**

**Les conditions de travail : une priorité à la CFDT**

Une activité professionnelle de plus en plus longue suppose une meilleure qualité de vie au travail du début à la fin de la carrière. Le coût social et économique des dégâts du travail est énorme pour la collectivité. L'amélioration des conditions de travail est donc une priorité de la CFDT.

La CFDT a fait de la lutte pour de meilleures conditions de travail son cheval de bataille dans notre entreprise et participe à l'élaboration d'un plan de prévention pour le stress au travail.

La Santé, c'est vital, au travail c'est capital !

**Les élections approchent.**

**N'oubliez pas :**

**Votez CFDT**

**Section syndicale CFDT Adecco**